

La Ressource **au service des musiques actuelles**

Document Cadre

Réseau Ressources – Novembre 2006

Introduction

La multiplication des sources et le développement des nouvelles technologies permettent aujourd'hui de disposer d'une multitude d'informations. C'est désormais la gestion de la sur-information, bien plus que sa pénurie, qui est au cœur des processus d'acquisition de connaissances.

Dans le domaine des musiques actuelles, deux constats s'imposent lorsqu'on évoque la mission d'information et de ressource : premièrement, au regard de la complexité des pratiques, et dans ce milieu de forte tradition orale, des informations non vérifiées ou simplement sorties de leur contexte peuvent rapidement conduire à une impasse, voire pire.

Deuxièmement, les spécificités combinées de chaque activité, de chaque esthétique, de chaque partenaire et de chaque territoire demandent des degrés de compétences étendus, qui conduisent inévitablement à une seule conclusion : nul ne pourra jamais prétendre posséder l'ensemble des connaissances.

Partant de ces constats, la structuration du secteur a généré l'émergence d'une fonction bien spécifique, susceptible d'accompagner les publics dans leur recherche : **la Ressource**.

Nous observerons ici une distinction entre ce qui est communément appelé *les ressources*, soit l'ensemble des recours auxquels quiconque peut faire appel pour trouver une réponse (documents, personnes, dispositifs...), et *la ressource*, définie comme la fonction particulière qui est au centre de la réflexion développée dans ce document cadre.

Parce qu'elle organise un ensemble de techniques et d'outils pour permettre d'obtenir une réponse adaptée aux recherches, la fonction ressource est porteuse d'une très grande responsabilité : la manière dont elle s'organise configure d'une certaine façon le développement des activités. Elle doit donc représenter une fonction claire, lisible et reconnue, afin d'assurer son efficacité autant que sa fiabilité.

Ce document a été élaboré dans ce but par le Réseau Ressources, association nationale regroupant des professionnels oeuvrant quotidiennement autour de cette fonction. Il répond au besoin de sa clarification dans le domaine des musiques actuelles, secteur où s'expriment des dynamiques et des évolutions permanentes.

A partir de la définition même de la fonction ressource, des enjeux et des obligations qu'elle implique, le Réseau Ressource a souhaité poser les premiers contours à ce qui se confirme être un véritable métier, avec son éthique, son fonctionnement et ses attendus, autour du problème de l'accès, de l'organisation, de la circulation, et de l'appropriation de l'information.

Une définition de la Ressource

La Ressource doit aujourd'hui être délimitée : moins lisible, et certainement moins reconnue que les activités phares des musiques actuelles, elle apparaît cependant comme l'un des éléments incontournables des discours ou des nouveaux projets, sans avoir pourtant la même signification pour tous.

Pour l'ensemble des professionnels réunis au sein du Réseau Ressources, **la Ressource est une fonction qui permet de répondre le plus justement à toutes les questions concernant les musiques actuelles en mobilisant des réponses multiples, adaptées et non prédéterminées pour informer, former, orienter, conseiller et accompagner les publics dans leur recherche.**

Cette fonction vise à fournir une réponse graduée qui prenne en compte la singularité de chaque requête, et se base sur trois principes :

1. Elle se fonde invariablement sur un **diagnostic**, soit un travail qui consiste à reconnaître l'objet exact de la recherche, et à favoriser la formulation des bonnes questions. Avant de fournir une quelconque réponse, les professionnels de la ressource bâtissent un processus d'identification des véritables besoins, exprimés ou non. Ils construisent ainsi le cheminement le plus adapté pour fournir une réponse cohérente, en fonction de la nature et du contexte de la demande.
2. Elle ne positionne pas l'apprenant comme sujet passif de sa recherche, mais comme un acteur dynamique de son développement. Il ne s'agit donc pas d'une transmission verticale ou instrumentalisée du savoir : c'est une **médiation** entre des individus et une multitude de recours, dispersés et non prédéterminés, qu'ils doivent à leur tour s'approprier.
3. Elle trouve racine dans la capacité d'**expertise** des professionnels qui en font leur métier : confrontés quotidiennement à la complexité des activités et des pratiques, capables de mobiliser des savoirs, des compétences, des techniques et des outils pleinement adaptés à leur sujet, expertisés sur le fond et sur la forme, ils garantissent un accès plein et entier aux connaissances.

Les pré-requis de la fonction ressource

Pour garantir son efficacité autant que sa fiabilité, la fonction ressource se base sur un certain nombre de principes fondamentaux :

1. **Définir son public et évaluer son action** : la fonction ressource est conditionnée par une connaissance précise des publics auxquels elle s'adresse, et nécessite d'évaluer et de réinterroger en permanence son action et ses méthodes.
2. **Mutualiser les savoirs** : la fonction ressource doit garantir un accès plein et entier aux connaissances et aux outils liés aux musiques actuelles, hors de tout intérêt partisan.

3. **Mailler son réseau** : La fonction ressource ne peut être concentrée en un point et en un individu, et repose donc sur des échanges réciproques : les professionnels de la ressource doivent identifier et mobiliser des réseaux de savoirs et de compétences multiples, dispersées sur les territoires.
4. **Garantir la fiabilité et l'adaptation de son action** : la fonction ressource impose d'identifier et de qualifier des sources et des recours adaptés aux spécificités des territoires, des pratiques et des activités.
5. **Fixer un cadre précis** : la fonction ressource doit représenter un missionnement clair, identifié et assumé. Elle nécessite une définition très précise de son périmètre, de ses degrés et de ses limites d'intervention, ainsi que des moyens humains, structurels et financiers adaptés.
6. **Se professionnaliser** : la fonction ressource nécessite des compétences spécifiques. Il s'agit d'un métier à part entière qui implique une professionnalisation de ses acteurs, non seulement dans la définition de leurs tâches, mais également dans leur formation permanente.

Les enjeux de la fonction ressource

Des enjeux individuels

« La fonction ressource est conditionnée par une connaissance précise des publics auxquels elle s'adresse, et nécessite d'évaluer et de réinterroger en permanence son action et ses méthodes. »

Une information erronée ou tronquée, sortie de son contexte ou reçue sans pour autant être assimilée peut entraîner les individus et leurs projets sur des voies contre-productives. Dès lors, c'est bien le destinataire - usagers ou publics concernés -, ses motivations, et ses véritables besoins, qui sont au centre des préoccupations des professionnels de la ressource. Positionnés au cœur d'un secteur aux règles complexes, ces professionnels ont une véritable fonction de médiation entre leurs interlocuteurs et le monde des musiques actuelles tel qu'il s'organise et évolue au quotidien.

La fonction ressource est centrée sur la pédagogie : toutes les méthodes, tous les outils et toutes les techniques utilisés pour transmettre les connaissances nécessaires au développement des individus et de leurs activités visent à les rendre autonomes, et à leur permettre de posséder les bonnes clés pour ouvrir les bonnes portes. Elle s'adapte donc à la diversité des démarches et des itinéraires, hors de tout esprit procédurier, et doit être évaluée pour s'assurer de l'efficacité de son action.

La fonction ressource ne peut s'appuyer sur des observateurs passifs, éloignés des préoccupations du secteur et désengagés de ses intérêts collectifs et prospectifs : la proximité n'est pas qu'une notion géographique, la connaissance des sujets, des publics concernés et de leur fonctionnement en est une autre forme.

La fonction ressource met tous les individus sur le même pied d'égalité, car en organisant le partage des informations, elle assure la démocratisation des savoirs liés aux musiques actuelles et l'accessibilité à tous des divers degrés de la connaissance, de la plus basique à la plus pointue.

Des enjeux sectoriels

« La fonction ressource doit garantir un accès plein et entier aux connaissances et aux outils liés aux musiques actuelles, hors de tout intérêt partisan. »

La fonction ressource permet d'identifier toutes les composantes des musiques actuelles, leur permettant une égale prise en considération. Les professionnels de la ressource offrent une vision globale de ce secteur, via leur connaissance des principaux opérateurs, la maîtrise des sources d'information, et leur implication dans les réseaux locaux, régionaux ou nationaux. La fonction ressource assure ainsi la visibilité et la lisibilité de toutes les activités et de toutes les pratiques, en ne faisant aucune distinction d'importance entre elles (spectacle, disque, structures publiques, privées, pratiques amateurs ou professionnelles, esthétiques « dominantes » ou « marginales »...).

En proposant cette vision du secteur, les professionnels de la ressource permettent à de nouveaux projets et à de nouvelles dynamiques de s'insérer en toute connaissance de cause dans l'existant. Ils assurent ainsi, et ce n'est pas la moindre de leur action, le partage des règles, des droits et des devoirs qui régissent aujourd'hui ce secteur, en prenant garde à ses évolutions, voire à ses mutations.

Des enjeux territoriaux

« La fonction ressource impose d'identifier et de qualifier des sources et des recours adaptés aux spécificités des territoires, des pratiques et des activités. »

La fonction ressource est intimement liée à la notion de proximité. Les professionnels de la ressource doivent être en capacité d'apporter des réponses qui prennent en compte la réalité du territoire ou de la pratique concernée. En s'inscrivant dans les réseaux, ils se reposent pour cela sur une intelligence collective, qui permet de passer le relais lorsque leur limite d'intervention est atteinte.

L'identification réciproque des opérateurs de ressource sur les territoires permet d'harmoniser l'action de chacun, et de valoriser les compétences dispersées. Cette posture particulière positionne la fonction ressource comme l'un des éléments clés de l'aménagement des territoires et de la structuration du secteur, ainsi qu'un appui certain d'aide à la décision.

L'organisation de la fonction ressource

De la nécessité du réseau

« La fonction ressource ne peut être concentrée en un point et en un individu, et repose donc sur des échanges réciproques : les professionnels de la ressource doivent identifier et mobiliser des réseaux de savoirs et de compétences multiples, dispersés »

sur les territoires.»

Les besoins qu'implique le cadre fixé ici demandent une organisation particulière : la fonction ressource s'appuie donc sur le développement de réseaux d'échanges des connaissances, informels ou formels.

Dans une perspective d'intérêt général, l'organisation de la ressource doit aussi représenter une infrastructure lisible de professionnels et de structures qui respectent tout ce qu'implique leur fonction.

S'entendent enfin ici les perspectives de mutualisation et les gains de fluidité entre tous les opérateurs de la ressource.

Les contours d'un métier particulier

« La fonction ressource nécessite des compétences spécifiques. Il s'agit d'un métier à part entière qui implique une professionnalisation de ses acteurs, non seulement dans la définition de leurs tâches, mais également dans leur formation permanente ».

Les professionnels de la ressource agissent à la croisée de techniques très diverses (la médiation, la gestion de l'information et de la documentation - collecte, traitement et redistribution -, les actions pédagogiques, l'expertise, le conseil et l'orientation, la formation, la rédaction et la synthèse, le développement d'outils Internet, la coordination de réseaux...) et s'appuient sur une « boîte à outils » dont chaque élément (guides, fiches pratiques, sites, revues, documents...) aura préalablement été reconnu comme fiable.

S'ils ne peuvent posséder pour eux l'ensemble de ces techniques, ni la totalité des outils existants - et encore moins les savoirs et connaissances qui y sont associés -, les professionnels de la ressource assurent la fiabilité de leur intervention par l'identification de sources et de recours multiples, la connaissance du secteur et de la particularité de leur territoire, et une éthique qui place l'individu au centre de la démarche (via les trois principes : diagnostic, médiation, expertise).

Ces professionnels occupent également une fonction centrale au sein de leur propre structure. A l'heure où celle-ci doit adapter son fonctionnement aux évolutions dans le domaine de l'information, ils sont logiquement son premier appui pour développer de nouvelles compétences en la matière.

Dans le domaine des musiques actuelles, la Ressource implique donc l'identification d'un métier spécifique, relevant autant des sciences de l'information que des sciences de l'éducation - un travail aujourd'hui ouvert - et la reconnaissance d'une fonction qui ne peut être considérée comme le petit supplément d'âme d'activités plus reconnues, à la marge du secteur ou d'une équipe.

Les structures ressource

« La fonction ressource doit représenter un missionnement clair, identifié et assumé. Elle nécessite une définition très précise de son périmètre, de ses degrés et de ses limites d'intervention, ainsi que des moyens humains, structurels et financiers ».

adaptés ».

Il existe plusieurs niveaux de responsabilité suivant les degrés d'intervention des professionnels et des structures. Nous distinguerons notamment deux niveaux :

1. **Les Centres Ressource** : ces structures produisent et émettent des outils qualifiés dans le fond et dans la forme (guides, fiches pratiques, mallettes, newsletters...), et créent donc des ressources en plus des actions qu'implique la fonction. Les centres ressource affichent des responsabilités d'intérêt général, financent des postes exclusivement consacrés à ces activités et peuvent avoir un rôle d'animateur de réseau.

2. **Les Lieux Ressource** : ces structures assurent et organisent une fonction ressource (accueil, orientation, documentation, conseil...) et possèdent un personnel clairement détaché pour assurer cette fonction sans pour autant produire ou émettre elles-mêmes des outils qualifiés. En liaison avec les centres ressource, les lieux ressource relaient l'information et accompagnent leur maillage territorial. Ils disposent en outre d'un espace dédié, et d'une capacité d'accueil du public.

De fait, une structure qui ne s'engage que dans la simple mise à disposition d'ouvrages ou de sources d'information ne répond pas à ce qui est défini ici comme un Centre ou un Lieu Ressource. On la qualifiera donc simplement de **Point d'information**.

Conclusion

La fonction ressource s'est développée comme un appui au service des musiques actuelles. Elle doit être aujourd'hui reconnue comme telle : reconnue dans sa dimension multiple et variée, identifiée et mise en réseau, reconnue dans son rôle d'accompagnement des musiques actuelles, partie prenante du développement et de la structuration des pratiques, des individus, des territoires et des activités.

Le Réseau Ressources offre aujourd'hui de sérieuses perspectives pour l'harmonisation de cette fonction à l'échelle nationale : définition de la fonction et des métiers qui lui sont liés, mutualisation des outils et des compétences locales, départementales, régionales, et nationales, formations des professionnels concernés, lisibilité des opérateurs... les chantiers engagés et les ambitions affichées ne manquent pas.

Cette réflexion s'inscrit dans une *société de l'information* où l'urgence du développement de la ressource dépasse largement le seul cadre des musiques actuelles. Pour autant, la fonction ressource rencontre une acuité toute particulière en s'appliquant sur les enjeux d'un bien commun premier — le partage culturel —, pour lequel ce secteur affiche une dynamique d'initiative, riche, diversifiée et préexistante.

Ce document offre un premier cadre à cette fonction, mais surtout une nouvelle pierre à la visibilité de tous ceux qui assurent aujourd'hui l'information, le conseil, l'orientation, l'accompagnement ou la formation des acteurs du secteur des musiques actuelles.